

DECISION N° 2017-339
portant délégation de signature de Madame Carole BONNET
en qualité de co-responsable du pôle Vieillesse et Vieillissement

133,
boulevard
Davout
75980 Paris
Cedex 20
France

www.ined.fr

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques et notamment son article 9 ;

Vu le décret du 31 décembre 2015 portant nomination de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n° 2017-166 du 18 juillet 2017 portant nomination de Madame Carole BONNET et de Madame Emmanuelle CAMBOIS en qualité de co-responsables du pôle Vieillesse et Vieillissement ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Carole BONNET, chargée de recherche, co-responsable du pôle Vieillesse et Vieillissement, à l'effet de signer au nom et pour le compte de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement du pôle, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

Article 2 : La présente décision prend effet à sa signature. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.

Signature du délégataire
Le

Carole BONNET

Fait à Paris, le 6 novembre 2017
La Directrice de l'Ined

Magda TOMASINI